

BRS

CNRS

Inserm

INRIA

IRD

INED

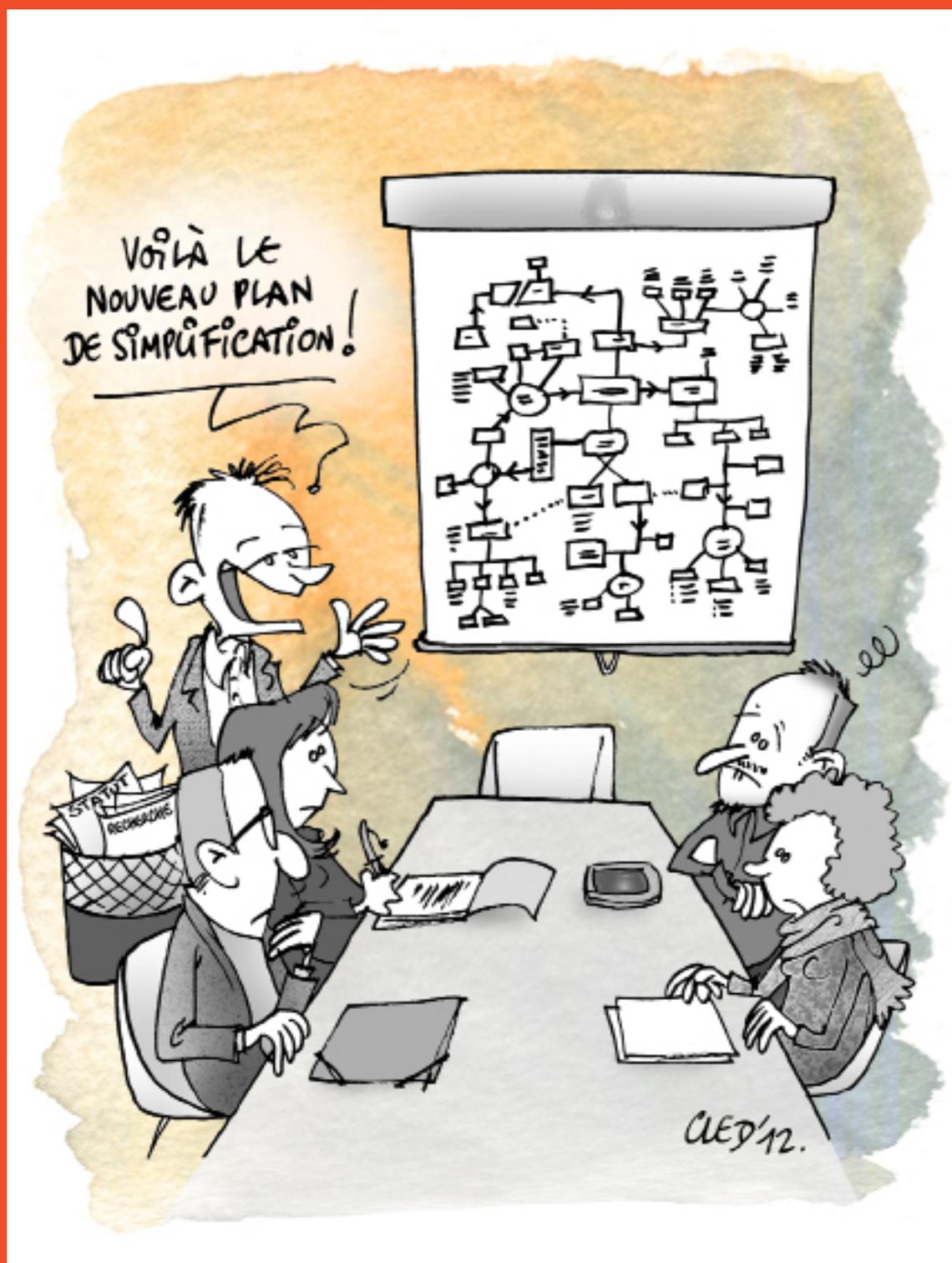
IFREMER

Décembre 2023

N° 527

Bulletin de la Recherche Scientifique

- Négociation de la protection sociale complémentaire (PSC) : de nouveaux droits à la clé !
- Désastreuse mise en place des nouveaux outils de gestion des missions au CNRS !
- Bilan de mandature au Conseil Scientifique du CNRS : points de vigilance et perspectives
- Saisie par la CGT, la CNIL rappelle les ministres à l'ordre



P2 ▶ Édito

P4 ▶ Négociation de la protection sociale complémentaire (PSC) : de nouveaux droits à la clé !

P6 ▶ Désastreuse mise en place des nouveaux outils de gestion des missions au CNRS !

P8 ▶ Bilan de mandature au Conseil Scientifique du CNRS : points de vigilance et perspectives

P10 ▶ Luttres gagnantes : Saisie par la CGT, la CNIL rappelle les ministres à l'ordre : les données des agent.es ne peuvent pas être détournées à des fins politiques !

P10 ▶ Tribune libre : Pour une meilleure coordination de l'intervention CGT dans l'enseignement supérieur et la recherche

P12 ▶ Tribune libre : Ukraine – Motion votée en CSN du 27 juin 2023

P14 ▶ Hommages

P16 ▶ International

Édité par le Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique (SNTRS-CGT)

Campus CNRS de Villejuif
7, rue Guy Môquet Bât H 94800 VILLEJUIF
Téléphone 01 49 58 35 85
Mél : sntrs-cgt@cnrs.fr
Web : <http://www.sntrs.fr>

ISSN 0180-5398_CP 0924S05392
Co-directeurs de la publication :
Josiane TACK & Patrick BOUMIER
Imprimé par nos soins
Périodicité : Bimestrielle



Patrick BOUMIER
Co-secrétaire général

ÉDITO

Chère camarade, cher camarade,

Une fois encore, c'est la guerre qui occupe la place centrale de l'actualité, et une fois encore, le mensonge, de la dispute à la calomnie, notamment en France, afin de casser les reins de celles et ceux qui ne se soumettent pas à l'Union sacrée voulue par Macron, par ses quelques soutiens, et par ceux qui défendent les institutions bourgeoises. Cela ne devrait pas nous surprendre, et pourtant, je trouve inouï le niveau atteint pas la barbarie en Palestine ! Nous avons assisté à un déluge de bombes larguées sur Gaza, avec le soutien de la plupart des « démocraties », sous prétexte du droit à se défendre de l'Etat d'Israël. Les déclarations hypocrites de Macron, appelant à des pauses humanitaires, alors que des dizaines de milliers de tonnes d'explosifs ont été lancés sur Gaza en quelques semaines, faisant un véritable carnage, touchant massivement les enfants et les plus faibles. La vie à Gaza était déjà difficile du fait du blocus, mais là, sans électricité, eau potable, nourriture, avec des hôpitaux détruits, etc. Je n'ose imaginer le désastre... Et hormis Gaza, en Cisjordanie, les colons ne se privent pas non plus pour multiplier les actes de violence sur les palestiniens.

Ce ne sont pourtant pas les témoignages alarmants qui manquent depuis le début de l'attaque : les journalistes sur place (celles et ceux qui ont échappé à la mort, pour le moment), les médecins, les membres des services de l'ONU, et tant d'autres...

Les déclarations de Netanyahu et, plus encore, de ministres de son gouvernement sont claires : il s'agit bien là de faire un grand pas vers la colonisation de la totalité de la Palestine, autant dire, vers l'apartheid, voire même, vers un génocide. Les actes

barbares du 7 octobre réalisés par des membres du Hamas sont un beau prétexte, pour ne pas dire qu'ils sont tombés à pic. Après tout, que valent des gens du peuple, même israéliens, pour les sionistes au pouvoir en Israël?

A l'opposé de ces aveux saisissants, des milliers de juifs se mobilisent contre les actes de Tsahal, y compris en Israël même. Je citerai ces juifs américains qui se sont rassemblés plusieurs fois, récemment au pied de la statue de la liberté, pour crier « Stop ! Pas en notre nom », etc.

D'autres initiatives communes entre juifs et arabes existent pour réclamer le cessez-le-feu et la paix.

Dans certaines grandes villes, les manifestations pour le cessez-le-feu sont monstrueuses y compris aux USA où les manifestations sont les plus suivies depuis la guerre en Irak. En France, où le gouvernement a échoué dans sa tentative d'interdire toute manifestation de soutien à la Palestine et/ou pour le cessez-le-feu, le gouvernement et les médias continuent de jouer la carte de l'amalgame « antisionisme = antisémite ». C'est pitoyable et éculé.

Sur le terrain des travailleurs, des actions sont décidées ici ou là dans les transports, pour tenter de bloquer la fourniture d'armes à Israël, par des appels syndicaux au boycott et au refus de la manutention des livraisons d'armes (Europe et USA).

En France, il y a eu un certain nombre d'initiatives intersyndicales régionales pour appeler au cessez-le-feu.

Je vous invite à lire ou relire les communiqués confédéraux et fédéraux. J'aurais aimé la même analyse pacifiste pour la guerre en Ukraine, mais bon... n'oublions pas que cette guerre dure et dure encore...

Nous savons qu'au-delà de la question juive-palestinienne, c'est l'ordre mondial qui se joue là-bas, comme dans toutes les guerres, d'ailleurs. Et concernant l'économie locale, pendant que les opérations militaires se déroulent, l'Europe et les États-Unis négocient avec le gouvernement de Netanyahu pour s'assurer le contrôle du gaz de Gaza, avec notamment l'exploitation de deux gisements marins situés à environ 35 km de la côte, découverts dans les années 90 mais jamais exploités. Il faut préciser que c'est Israël qui gère les importations énergétiques de Gaza et de Cisjordanie ...



L'économie capitaliste ne perd jamais le nord et utilise justement les guerres pour tenter de se relancer. L'économie en temps de guerre s'accompagne très souvent de mesures d'austérité. En France, on ne compte plus les 49.3 utilisés par le gouvernement minoritaire. Les « jeux » politiques font que les motions de censure n'ont pas réussi à faire tomber le gouvernement. Le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2024 est un nouveau coup de massue, notamment pour les hôpitaux déjà en grande difficulté. Comment organiser la riposte ? Le projet de loi pour l'immigration, examiné au Sénat, est une loi de division de la classe ouvrière. Je vous en avais parlé l'année dernière, mentionnant en parti-

culier les emplois déclarés en tension sur une certaine période pendant laquelle des travailleurs immigrés auraient le droit de rester en France. Mais à la fin de ladite période (devinez qui devrait décider de la date de cette fin), ces travailleurs recevraient potentiellement une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français). Il y a fort à parier que des métiers de la construction soient déclarés en tension juste le temps nécessaire à la préparation des JO2024 ! A propos de ce projet de loi, il y a déjà des réactions sur des articles particuliers, telle la déclaration de désobéissance à la suppression de l'Aide Médicale de l'Etat (amendement adopté par le Sénat) de 3500 médecins. Il faudrait que cette déclaration fasse bouler de neige et génère d'autres actes de résistance.

De façon plus générale, l'inflation, maintenue à un niveau élevé par la spéculation, engendre des difficultés énormes pour les couches sociales les plus précaires et engendre une colère généralisée. J'ai lu que de l'argent placé sur les livrets A (510 milliards d'euros), censé financer le logement social, allait aussi financer en partie l'industrie française de l'armement. Il faut le faire savoir afin d'amplifier encore plus la colère, et avec en tête la question de comment transformer cette colère dans un cadre organisé à même de pouvoir faire reculer le gouvernement. Quelles leçons tirer des luttes précédentes, dont, évidemment, celle sur les retraites ? Nous devons débattre de ces questions à tous les niveaux du syndicat et de la CGT [...].

Dans l'ESR, nous n'échappons pas aux mesures d'austérité. Toujours cette damnée inflation que le gouvernement fait semblant d'oublier quand il fanfaronne sur les augmentations en euros courant. Même la LPR et son protocole pluriannuel de mesures salariales et de carrière, sont remis en question... Cela ne devrait, certes, pas nous surprendre. Notre ministre a tenté de nous expliquer que nous avions des bas de laine dans nos établissements. Sous le matelas qu'elle nous attribue, elle voit de l'argent disponible qu'elle aimerait déduire (ou ajouter, selon le point de vue du calculetteur) de la somme qu'elle nous budgétise. En ce qui concerne le CNRS, le PDG a répondu que sur une centaine de millions de fonds de roulement, plusieurs dizaines sont déjà gagés sur des projets pluriannuels...

Dans l'actualité de l'ESR, il y a les conséquences du rapport Gillet qui ne sont pas encore toutes visibles.

Pour le moment, notre ministre a repris 2 propositions du rapport, dont celles sur la simplification. Une chose est certaine : nos tâches se complexifient de plus en plus. J'aimerais bien que certains ou certaines d'entre vous me contredisent... Et j'observe un décalage total entre les satisfécits de la direction des établissements et la réalité sur le terrain, dans les unités, non seulement au niveau national, mais aussi au niveau local. La direction de la Délégation Régionale CNRS Ile de France de Gif sur Yvette (DR04) nous a avoué n'avoir pas eu de remontées directes d'agents en grande difficulté du fait de l'utilisation des logiciels ESR-Mission.

Selon elle, « le plus dur est derrière nous ; à la DR04, nous avons très bien formé les agents et assuré un service de renseignements à ceux qui nous ont appelés ». Nous avons informé la DR04 d'une enquête que le SNTRS d'Orsay allait effectuer auprès des services de gestion et financiers des unités du périmètre de la DR04.

Il y a un aspect qui a attiré notre attention dans la réunion à la DR4 : dans les services MOY400 au moins, il y a un certain nombre de CDDs bien sûr, mais aussi de CDI, dont la responsable du service RH, elle-même. J'aimerais bien connaître l'évolution de la proportion de CDI dans les effectifs de l'ESR.

Je terminerai simplement par une note positive au niveau de la lutte des classes, et plus précisément par la référence à une lutte victorieuse, celle des travailleurs de l'automobile aux USA. Après une grève de plusieurs semaines, avec leur syndicat UAW, ils ont arraché des nouveaux contrats collectifs prévoyant 25 % d'augmentation étalés sur 4 ans. Parmi les autres mesures de ces contrats, citons le rétablissement d'un mécanisme d'indexation des salaires sur le coût de la vie, perdu en 2009. Bravo à ces travailleurs et que cela nous encourage !

Patrick Boumier

Négociation de la protection sociale complémentaire (PSC) : de nouveaux droits à la clé !

Pour la CGT la sécurité sociale intégrale est un objectif. Force est de constater que les assurances complémentaires prennent de plus en plus de place. La CGT propose donc une action sur 2 fronts en s'engageant d'une part dans le processus de conquête de la Sécurité sociale à 100 % et d'autre part dans la défense de nos intérêts au niveau des organismes complémentaires, notamment pour éviter les logiques lucratives en défendant les approches solidaires.

L'ordonnance du 17 février 2021 prévoit **une participation obligatoire des employeurs publics de l'Etat à la protection sociale complémentaire en santé des agents**. Dès le 1^{er} janvier 2022, l'Etat a dû mettre en place un forfait de 15 € bruts versé à tous les agents ayant une mutuelle, comme première étape de ce financement obligatoire, cette participation passant à 30 € brut au 1^{er} Janvier 2024.

La CGT a participé très activement au processus de négociations qui a abouti à l'accord interministériel de protection sociale complémentaire en santé du 26 janvier 2022 pour la fonction publique d'Etat que la CGT a signé. Nos boussoles reposent sur un principe de solidarité (on cotise selon ses moyens et non selon ses besoins) et sur un principe d'égalité (permettre à tous un même niveau de protection, quel que soit son statut).

L'accord obtenu pose le principe d'une adhésion obligatoire pour l'ensemble des agents et de la prise en charge à hauteur de 50 % par l'employeur d'une cotisation d'équilibre sur un panier de soin.

L'accord en santé signé par la fonction publique sur le versant de l'Etat prévoit :

- Une amélioration sensible de la part de financement employeur.

L'estimation du coût total du dispositif est de 800 M€ soit 10 fois supérieur à la part Etat avant le référencement. La participation de l'employeur sera de 50 % minimum de la cotisation de référence dite « cotisation

d'équilibre » dont le montant est fixé annuellement par la commission paritaire de pilotage (CPPS). Les estimations 2022 de la part employeur étaient fixées à 30€ pour une cotisation de référence de 60€ (la cotisation d'équilibre étant plutôt 80€ selon les révisions pour 2025 avec une part employeur de 40€). La sélection de l'opérateur qui aura le marché se fait par l'employeur mais la CPPS participe à la détermination des critères de sélection et fixe annuellement le niveau de la cotisation d'équilibre.

- Une couverture de haut niveau.

Le panier de soins interministériel retenu à l'issue des négociations est celui proposé par la CGT. Il est aujourd'hui supérieur à la couverture MGEN sur l'ensemble des postes. Il est considéré comme comparable aux bonnes mutuelles du secteur privé, tout en restant amélioré.



- Un mécanisme de financement solidaire

Le principe d'une cotisation selon ses moyens pour obtenir un niveau de protection correspondant à ses besoins guide le mode de financement. Evidemment les prestations sont les mêmes pour tous, quel que soit le niveau de santé ou le statut. Ainsi la cotisation n'est pas variable selon l'âge ou le niveau de santé mais selon le niveau de rémunération. Les ayant-droits (conjoint, enfants) peuvent adhérer, comme les retraités (cotisation plafonnée à hauteur 175 % de la cotisation d'équilibre), sans questionnaire de santé. Différents mécanismes de solidarité sont intégrés à la cotisation. Pour les enfants la cotisation représentera 50 % de la cotisation d'équilibre.

Depuis février 2023, une négociation est en cours sur le périmètre des trois ministères : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche et enfin jeunesse et sport. Ce périmètre correspond en réalité à un seul service RH pilotant les trois ministères. Il représente un marché de 1,4 million d'actifs et plus de 3 millions en tenant compte des ayant-droits. Il s'agit du plus gros marché européen en terme de protection sociale complémentaire, certains états européens ont une population inférieure ! L'enjeu de la négociation entreprise dans notre secteur est donc colossal. La négociation sur notre champ arrive à son terme après 17 réunions avec le ministère, une dernière étant prévue le 11 décembre, et l'accord ministériel devra être signé au plus tard mi-janvier 2024.

Pour mener à bien cette négociation, nous avons été à l'initiative de réunions de travail intersyndicales.

Celles-ci nous ont permis de déterminer nos points d'accord ou de désaccord et d'être plus offensifs face au ministère chaque fois que l'unité syndicale était possible.

Nous avons eu à aborder tous les points que l'accord ministériel fonction publique n'avait pas cadrés, nous avons eu aussi à faire valoir des cadrages de l'accord ministériel qui étaient cependant remis en cause essentiellement par l'actuaire et parfois par le ministère. L'actuaire est un consultant d'une société spécialisée en assurance en santé et en prévoyance. Il nous a accompagnés pendant toutes les négociations, en réalisant des simulations de faisabilité financière de nos propositions. L'actuaire venant du monde assurantiel privé, nos points de vue se sont révélés bien différents. Par exemple, il a fallu répéter moult fois que les retraités ne devaient pas être écartés du

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE



système complémentaire en santé et que oui, nous avons bien conscience du renchérissement faible de la cotisation des actifs qui en découlerait.

Il a fallu expliquer qu'on voulait un système basé sur une solidarité inter-générationnelle mais aussi tenant compte des rémunérations.

Les principaux points traités dans l'accord ministériel en santé ont porté en particulier sur la création de deux options, qui viendront s'ajouter au panier de soin. L'État participera financièrement aux options à hauteur de 5 euros.

Nous avons obtenu l'intégration des retraités dans le système en augmentant progressivement leur cotisation jusqu'au plafond de 175 %, progressivité en fonction de l'âge et de paliers mis en place dans l'accord fonction publique pour les actifs partant à la retraite.

Nous avons obtenu une dégressivité du coût des options pour les enfants en fonction du nombre d'enfants : 50 % de la valeur de l'option pour le premier enfant, 25 % pour le deuxième et gratuité à partir du troisième.

Et beaucoup d'autres points, notamment sur la qualité de la relation assuré/assureur demandée à l'organisme qui remportera le marché.

Il reste encore quelques points à trancher lors de la dernière réunion sur la santé, nous avons obtenu certaines revendications, d'autres non, c'est le principe de toute négociation.

Le deuxième volet de l'accord concerne la prévoyance. Cette partie de l'accord a pris beaucoup de retard car le ministère de la fonction publique a longtemps bloqué les négociations. Un désaccord persistant reposait sur la question de rendre ou non obligatoire une complémentaire en prévoyance.

L'accord en prévoyance a été signé le 20 octobre 2023 par tous les syndicats représentatifs de la fonction publique sur le versant de l'État à l'exception de FO.

Dans la fonction publique d'Etat, l'administration a proposé une solution double avec un volet de garanties statutaires et des avancées en complémentaire.

L'accord traite des différentes situations liées à la prévoyance : incapacité, invalidité et décès. L'État à travers cet accord, garantit une meilleure prise en charge de ces situations et élève le niveau d'indemnisation par l'employeur pendant toute la durée des congés de longue maladie (CLM) et de grave maladie (CGM). Les agents contractuels sont également traités dans l'accord. Des rentes pour enfants orphelins sont instaurées ainsi qu'une rente à vie pour les orphelins en situation de handicap.

Le régime d'invalidité est quant à lui fortement transformé. Le dispositif en vigueur avant l'accord consistait en une mise à la retraite pour invalidité, avec radiation des cadres et figeait les droits à retraite des fonctionnaires.

Le nouveau régime est caractérisé par le versement d'une prestation de compensation de la perte de capacité de travail occasionnée par l'invalidité d'origine non professionnelle. Il permettra de supprimer la mise à la retraite pour invalidité d'origine non professionnelle, d'améliorer la prise en charge financière des fonctionnaires reconnus invalides en autorisant le cumul entre la prestation de compensation de l'invalidité et les revenus d'activité. La suppression du principe de radiation des cadres permettra de générer des droits à retraite pendant la période d'invalidité. L'âge de départ à la retraite devient possible deux ans avant l'âge d'ouverture des droits.

On peut dire que le statut de la fonction publique sort renforcé de cet accord sur la prévoyance.

Parallèlement l'accord prévoit la négociation par ministère d'un contrat collectif en prévoyance à adhésion facultative dont une partie de la cotisation sera prise en charge par l'employeur à hauteur de 7 €, accessible sans condition d'âge ni de santé. Ce sont les contours de cette couverture complémentaire en prévoyance que nous travaillons avec le ministère en cette fin d'année.

Toute cette négociation a été possible pour la délégation FERC CGT grâce à l'accompagnement sans faille de l'UFSE-CGT tout au long du processus.

Le travail ne s'arrêtera pas là, il faudra que les camarades mandatés à la CPPS ne lâchent rien au niveau de l'établissement du cahier des charges permettant de lancer l'appel d'offre



Josiane Tack

Désastreuse mise en place des nouveaux outils de gestion des missions au CNRS !

Communication du SNTRS-CGT relative au nouveau système Missions Etamines & Co

Les organisations syndicales avaient une réunion avec le PDG le 18 septembre 23 après-midi. Le SNTRS-CGT à cette occasion, a porté la voix des personnels du CNRS sur les inquiétudes et les grandes difficultés rencontrées suite à la mise en place désastreuse du nouveau système « ESR Mission » (Etamines, Notilus, Goelett). **A cette occasion, le SNTRS-CGT a interpellé la direction du CNRS en ces termes :**

« Depuis le 10 juillet, partir en mission au CNRS est devenu un véritable cauchemar. Le personnel du CNRS est « empêché » de partir en mission : réserver des billets et des nuitées est, pour certains, impossible. Les collègues sont ainsi obligés d'annuler leur participation à des colloques, à des collaborations, etc. En un mot, une partie importante du travail de recherche est devenue impossible à réaliser. Les collègues gestionnaires, des laboratoires aux services des délégations, sont harcelés, maltraités, étant en première ligne pour récolter les mécontentements des missionnaires. Ils sont submergés par le travail.

Nous imaginons bien que vous avez eu des échos de ce qu'il se passe, notamment via l'alerte des délégués régionaux au DGDR, mais nous doutons que vous ayez connaissance de l'ampleur des dégâts.

L'été est passé et les difficultés demeurent. Avec la rentrée, les demandes de missions explosent. En particulier, les concours externes des ingénieurs et techniciens ont commencé : comment les jurys vont-ils pouvoir se réunir et auditionner les candidats ?

Les logiciels Etamine et surtout Notilus sont truffés de bugs ; quant à Goelett, les propositions de réservation de transport et de nuitées sont en inadéquation totale avec la réalité des prix des marchés. Les possibilités offertes dans la vraie vie en terme de choix de trains et de correspondances, en particulier à l'international, n'ont strictement rien à voir avec les propositions faites au niveau du portail du CNRS. L'analyse des besoins

a méconnu totalement la complexité des missions faites par les agents du CNRS ! Par contre, elle complexifie à loisir chaque étape de la procédure, ajoute des validations qui n'existaient pas, impose d'estimer en amont le coût de la mission et génère de graves manquements en matière de RGPD. Tout agent du CNRS a accès en clair à toutes les adresses correspondant à la résidence principale des collègues ayant renseigné leur profil : un menu déroulant est à la disposition de tous pour pouvoir sélectionner l'adresse d'un autre dans son profil !

Contrairement à ce qui se pratiquait pour tout déploiement de nouveau logiciel au CNRS, Etamine, Notilus et Goelett n'ont pas été testés en amont par une ou deux délégations. Ils semblent d'ailleurs ne pas avoir été testés du tout !

Les tests sont donc faits grandeur nature avec l'ensemble des missionnaires potentiels au CNRS.

Les serveurs qui hébergent ces plateformes sont sous-dimensionnés ; Etamine et Notilus sont très souvent écroulés sous les requêtes.

La direction du CNRS a pris un risque énorme en ordonnant la mise en service de ces logiciels, avec entre autres conséquences, la fermeture de l'accès aux services précédents qui permettaient le remboursement des missions prises sous l'ancien système.

Outre les conditions de travail inacceptables, il faut bien avoir conscience que l'image du CNRS en prend un sacré coup : les laboratoires

se rabattent sur les logiciels des établissements partenaires pour gérer les missions !

- Qu'est-ce qui est mis en œuvre pour essayer de sortir de cette situation ?

- Avez-vous la moindre idée du chemin à parcourir avant d'avoir des outils opérationnels ?

- Peut-on temporairement revenir aux anciens outils pour permettre de travailler correctement ?

- Quelles mesures allez-vous prendre pour garantir un fonctionnement réglementaire des concours externes, ainsi que de la session d'automne du Comité national ?

- Que comptez-vous faire pour expliquer au personnel la situation et son évolution ? »

Voici ce qu'il ressort des échanges avec la Direction du CNRS lors de cette réunion :

La Direction estime que les bugs racines ont été corrigés et que, d'ici quelques semaines, cela devrait aller beaucoup mieux. Elle ajoute même qu'il s'agit d'un système formidable, et que tous les agents s'en apercevront bientôt. Elle a rappelé que l'objectif final de ce nouveau système est de simplifier la vie des agents (sic !).

La Direction a reconnu une désorganisation entre les différents acteurs du CNRS concernés par les outils, une formation défailante des personnels, la lenteur et les déconnexions intempestives du système. **Revenir en arrière est impossible : le système antérieur a été profondément modifié pour permettre la mise en place du nouveau système.**

Elle a aussi reconnu l'ampleur des difficultés générées par la mise en place de ces logiciels.



Malgré l'ampleur des dysfonctionnements, le CNRS maintient que des tests suffisants ont été effectués avant la mise en production et précise que les prestataires extérieurs ont refusé un déploiement progressif sur un sous-ensemble de délégations régionales.

De plus, les laboratoires ont aussi découvert que chaque mission leur coûte 3 euros en frais de gestion. Et, comme si cela n'était pas suffisant, pour une même mission, si elle est décomposée en x segments, elle coûte x fois 3 euros. La Direction s'engage à régler cette question. La Direction s'est aussi engagée à corriger les problèmes relevés concernant la protection des données personnelles (RGPD).

Deux mois et demi après cette première interpellation, où en est-on ?

Lors du dernier CSA du CNRS le 4 décembre 2023, la question a été à nouveau soulevée par les organisations syndicales car les outils servant à gérer les missions continuent à générer de la souffrance au travail et constituent une véritable entrave à la recherche.

Après 5 mois de mise en service, on ne compte plus les collègues ayant renoncé à partir en mission et les

heures passées à essayer de préparer sa mission en lieu et place de faire son travail de recherche.

Le Directeur général délégué aux ressources du CNRS s'explique en ces termes :

« Il reste des corrections de Bug mineur, on observe des lenteurs sur Goélett : il s'agit d'un problème de dimensionnement des serveurs, le prestataire doit intervenir.

Des progrès ont été faits sur les paramétrages permettant la répartition des tâches entre le directeur d'unité, les gestionnaires et les missionnaires.

L'outil se paramètre au niveau des autorisations permettant de définir le périmètre d'actions de chacun et chacune. L'outil n'est pas conçu pour que les missionnaires gèrent de A à Z leur mission : un paramétrage est possible.

Dans les délégations, du personnel formé se déplace physiquement dans tous les laboratoires pour paramétrer les logiciels en fonction de la politique des unités.

Il reste un sujet d'ergonomie des outils, des demandes d'améliorations ont été faites à la société qui met du temps à les mettre en œuvre.

Le paiement des 3 euros par mission est pour l'instant suspendu tant que la société n'est pas en capacité de faire payer 3 euros pour l'intégralité d'une mission et non par segment de voyage. »

D'après le DGDR, il ne resterait que des points mineurs dont la résolution serait proche.

Malgré les alertes de la DSI en amont de la mise en production, la Direction a pris la responsabilité de déployer ce nouveau système en juillet : le résultat est toujours un fiasco plus de cinq mois après !

La Direction du CNRS nous a affirmé le 18 septembre qu'on allait voir le bout du tunnel dans quelques semaines

Le 4 décembre, le bout du tunnel n'est toujours pas là et l'exaspération des collègues est à son comble !

La Direction du CNRS reste dans le déni des difficultés rencontrées comme elle a été dans le déni lorsque la DSI l'a alertée en amont de la mise en production au mois de juillet.

Combien de temps doit-il s'écouler encore pour voir la sortie du tunnel ?

Le CNRS est-il en train de s'enfoncer inexorablement dans l'obscurité ?



Josiane Tack

Bilan de mandature au Conseil Scientifique du CNRS: points de vigilance et perspectives

BRS : La mandature de nos élus en CSI et CS s'est achevée récemment. Lors de précédents BRS tu nous as déjà dressé un bilan de ton action. Quels sont pour toi les points sur lesquels le syndicat devra être vigilant pour cette nouvelle mandature ?

RDM : En premier lieu, outre la question de l'évaluation des laboratoires par les sections du comité national,

il faut que le comité national dont le CS soit à nouveau correctement informé des suppressions d'unité.

La direction en modifiant les « structures opérationnelles de recherche » s'est arrangée pour que le comité national, dans ses différentes composantes, ne soit pas informé des suppressions d'unité. Et c'est dramatique !!! En effet, la direction du CNRS en prétextant une simplification des structures de recherche a mis en place un mécanisme pernicious, qui n'a fait l'objet d'aucun débat, qui invisibilise les suppressions d'unité. Toutes les structures de recherche, dont les UMR, sont maintenant (depuis le 01/01/2021) créées ou renouvelées pour une période maximale de 5 ans. A l'issue de la période prévue lors de la création ou le renouvellement d'unité, l'unité de recherche « disparaît », arrive à son terme. Il n'est donc pas nécessaire de décider de sa suppression. Parallèlement, les directions de laboratoire, informées par leur institut que leur unité de recherche ne sera pas renouvelée à l'issue de la période fixée, ne déposent pas de dossier en vue du renouvellement de leur structure. Ainsi les différentes instances du comité national ne sont purement et simplement plus informées de la suppression brutale d'unité. Ce sont pourtant les situations les plus dramatiques pour les personnels. En revanche, le comité national reste informé des laboratoires qui se restructurent (puisqu'un dossier de demande de création d'unité ou de renouvellement est déposé).

Il faut donc revendiquer que les différentes instances du CoNRS soient informées et puissent débattre du sort des unités qui arrivent au terme de leur période de création ou de renouvellement.

RDM : Le second point de vigilance et de revendication porte à mon sens sur la politique de recrutement de l'organisme. Le Conseil Scientifique émet un avis sur la répartition des moyens financiers et humains (avant son examen et vote par le Conseil d'Administration du CNRS). Or nous n'avons jamais pu avoir un vrai débat sur ces points car les chiffres donnés sont globaux, et la direction du CNRS ne souhaite pas faire toute la clarté sur les choix opérés et leurs justifications. Très concrètement, la direction du CNRS arbitre, institut par institut, sur le nombre de poste de chercheurs à ouvrir ainsi que sur celui du nombre d'Ingénieurs et Techniciens. Dans la limite de la masse salariale offerte et du plafond d'ETPT (Equivalent Temps Plein Travaillé) il est fait le choix de transformer, au niveau d'un institut donné, des postes d'ingénieurs et techniciens en poste de chercheurs et réciproquement.

Le Conseil Scientifique n'est pas informé de ces arbitrages, ni du niveau des postes ouverts pour les Ingénieurs et Techniciens.

Or la qualité de l'« environnement » du chercheur est capitale pour mener à bien leurs recherches. De plus en plus, nous constatons un déficit de

personnel d'appui à la recherche. Et ce phénomène est accentué par le fait que le CNRS arbitre depuis une dizaine d'années en faveur des emplois fortement qualifiés (IR ou IE) au détriment des recrutements de techniciens par exemple. Si la mandature actuelle s'est beaucoup battue sur ce point, nous n'avons pas gagné ce combat légitime. Il faudra, pour cette future mandature, faire front avec les autres syndicats pour obtenir d'avoir toutes les informations et pouvoir en débattre.

Comme il s'agit d'un vote statutaire sur la répartition des moyens humains et financiers dans le cadre de la présentation du budget de l'organisme (avant le vote du CA), je pense qu'avec persévérance nous pourrions gagner.

RDM : Le troisième point de vigilance porte sur la politique scientifique du CNRS. Alors qu'il s'agit d'une mission essentielle du Conseil Scientifique, l'évolution du financement de la recherche publique et plus globalement du paysage de l'Enseignement



Supérieur et de Recherche, concourt à ce que le Conseil ne soit pas/plus correctement informé de la politique scientifique de l'établissement. Ainsi en 2021, la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) (ex Subvention d'État), cad l'argent public donné au CNRS pour qu'il remplisse ses missions, ne représentait que 43 % du montant alloué au fonctionnement et à l'investissement (soit 446 millions d'Euros pour 2021). Les ressources propres représentent plus de la moitié des dépenses (588 Millions en 2021). La question de la politique scientifique du CNRS ne doit donc plus être examinée lors de la présentation de son budget (cad exclusivement la Subvention pour Charges de Service Public).

La politique scientifique doit être analysée, par le CS, en prenant en compte l'ensemble des ressources, y compris les ressources propres, dont plus de 90 % provient de l'argent public

(ANR, collectivités territoriales, programmes nationaux d'investissement, commission européenne et maintenant France 2030).

Notamment à l'avenir il faudra exiger d'avoir un regard sur les réponses de l'organisme aux appels d'offre lancés aux organismes (cf PEPR par exemple).

Il faudra également exiger du CNRS des informations quant aux bénéficiaires et modalités de distribution de la « manne » issue desdits PEPR.

Le CNRS est par exemple copilote des 13 PEPR de la deuxième vague : soit un budget total de 600 Millions d'Euros (soit près d'une fois et demi le budget

annuel du CNRS pour son fonctionnement et ses investissements).

Le Conseil scientifique a obtenu que les instituts présentent leur politique (priorités scientifiques, structuration de la recherche, etc).

Il est important que ce conquis soit maintenu et que la nouvelle mandature soit vigilante.

RDM : Plus globalement, le Conseil Scientifique doit pouvoir consacrer plus de temps à la politique scientifique. Il faudrait à mon sens que les membres du CS participent aux journées de réflexion et de perspectives des instituts. De même, une meilleure coordination entre les CSI et le CS me paraît nécessaire, ainsi qu'un renforcement du rôle des CSI en matière de perspectives scientifiques. Le CNRS et nos élus dans les instances doivent reprendre la main en matière de politique scientifique. Pour cela et en raison du morcellement volontaire des sources de financements (essentiellement publics) et de la complexification du paysage de la recherche, un travail de cartographie et d'analyse devient urgent.

La question de l'émergence de pôles thématiques territoriaux (à l'échelle des régions) doit être mieux évaluée

car derrière cette question, outre la question de ré-industrialisation du pays, c'est celle de l'égalité d'accès aux filières d'études de son choix qui se pose.

RDM : Il faut noter que CS avait pu être associé à la rédaction du COP (Contrat d'Objectif et de Performance). Même si le CS a le sentiment d'avoir été insuffisamment écouté, il est important que cette pratique perdure.

BRS : Pour conclure rappelons que le SNTRS-CGT lors des dernières élections au Conseil Scientifique et aux Conseils Scientifiques d'Institut a remporté 12 sièges.

Marc Regny-Demery



Nouveaux élus SNTRS-CGT au conseil scientifique et conseils scientifiques d'instituts (2023) :

- **Didier GORI** pour le collège C du CS
- **Aroul-Marie MARS** pour le collège C du CSI de l'INSU
- **Claire LE POULENNEC** pour le collège C du CSI de l'ISMI
- **Hervé DOREAU** pour le collège C du CSI de l'INSIS
- **Franck CAPISANO** pour le collège C du CSI de l'INSHS
- **Iryna PIROZHKOVA** pour le collège C du CSI de l'INSB
- **Myriam CAUDRELIER** pour le collège C du CSI de l'INS2I
- **Pierre GIROUX** pour le collège C du CSI de l'INP
- **Françoise HENNION** et **Albane BURENS** pour les collèges B1 et C de l'INEE
- **Eric LEROY** pour le collège C du CSI de l'INC
- **Didier LAPORTE** pour le collège C du CSI de l'IN2P3

LUTTES GAGNANTES

Saisie par la CGT, la CNIL rappelle les ministres à l'ordre : les données des agent·es ne peuvent pas être détournées à des fins politiques !

En janvier 2023, alors que des millions de salarié·es s'opposent à la réforme des retraites, le ministre Guerini s'était autorisé à envoyer aux agent·es, un courriel de pure propagande défendant la réforme.

Nous avons dénoncé les faits auprès du ministre et de ses services, sans pour autant obtenir de leur part une quelconque reconnaissance de l'illégalité et de l'illégitimité de ce procédé.

Quelques mois plus tard, la CNIL, saisie par la CGT fonction publique de l'Etat (UFSE CGT) et par près de 1600 plaintes individuelles, est intervenue auprès du ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques ainsi qu'auprès du ministère de l'Economie et des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique pour les interroger sur les faits en cause.

La commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a tranché définitivement ce 14 novembre 2023 : la Fonction publique a agi dans l'illégalité, en ayant envoyé les vidéos faisant la promotion de la réforme des retraites sur le mail personnel et professionnel d'agents du service public.

Un rappel à l'ordre a donc été fait suite au non-respect de l'obligation de traiter les données de manière compatible avec les finalités pour lesquelles elles ont été collectées.



SUR LE FRONT DES LUTTES

La CGT fonction publique de l'Etat se félicite de cette reconnaissance du fait délictueux et continuera à veiller au respect de la vie privée des agent·es, au respect du traitement des données et plus globalement au respect des droits individuels et collectifs.

Les ministres ne sont pas au-dessus des lois, bien au contraire, nous sommes en droit d'attendre de leur part une totale exemplarité.

TRIBUNE LIBRE

Pour une meilleure coordination de l'intervention CGT dans l'enseignement supérieur et la recherche.



D Nous souhaitons par ce texte mettre en débat la question de la coordination de l'intervention de la CGT dans l'enseignement supérieur et la recherche. En effet, nous avons pu constater au cours du mouvement contre la réforme des retraites un décalage grandissant entre notre structuration et nos activités nationales respectives d'un côté, et notre activité de terrain de l'autre. Sur le terrain, nous militons ensemble, nous produisons des textes s'adressant à tous les personnels quel que soit leur statut, souvent nous nous réunissons

ensemble. Alors que nationalement le fonctionnement commun est réduit à son plus strict minimum.

Etat des lieux

Aujourd'hui la Fercsup est une union de syndicats d'entreprise (un par université, celle-ci étant de plus en plus autonome dans la gestion des personnels bien que le ministère reste l'employeur en théorie), la CGT-INRAe est un syndicat d'entreprise et le SNTRS-CGT est un syndicat organisé sur la base d'un statut, couvrant

plusieurs entreprises. Des sections nationales d'organismes permettent de coordonner l'activité à l'Inserm, l'Inria, l'Ird et l'Ined (ainsi qu'à Ifremer, qui est un Epic). Mais cela est source de discussions récurrentes puisque en réalité l'activité nationale du SNTRS-CGT est très polarisée sur le CNRS.

Historiquement, les organismes de recherche avaient des unités propres, dans lesquelles il n'y avait que des personnels de même statut. La CGT ne syndiquait pas les chercheur·ses et

enseignant-es-chercheur-ses, laissés à la FSU. Et la Fercsup était concentrée sur les services centraux des universités, si bien que même quand les Unités Mixtes de Recherche (UMR) sont devenues la norme, l'activité dans ces labos était plutôt laissée au SNTRS-CGT.

Ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui.

La majorité (73,5 % des personnels CNRS en 2016, 82 % pour l'Inserm en 2020) des personnels CNRS et Inserm sont dispersés dans des UMR où ils et elles travaillent au quotidien avec des collègues de l'université. Lors des périodes de précarité, qui sont de plus en plus la norme pour plusieurs années en début de carrière, les collègues vont osciller entre contrats universitaires, organismes, voire fondation de droit privé, chômage etc. Même une fois en poste, un.e agent.e va souvent, au cours de sa carrière, passer d'un employeur à un autre, et cela quel que soit son statut.

Nos organisations continuent de préparer chacune de son côté des tracts, des supports d'heure d'information syndicale, des affiches, des mails aux personnels etc. en contradiction complète avec le fonctionnement local, où les militant.es CGT doivent souvent adapter les tracts voire produire les leurs, puisqu'un tract ne s'adressant qu'à une catégorie de personnel est concrètement inutilisable dans la majorité des situations.

Ajoutons à cela que dans bien des petits sites, soit Fercsup et SNTRS se réunissent en commun, car se réunir à deux syndiqué.e.s un jour et à trois lendemain n'a pas grand sens, soit l'activité en direction des personnels universitaires est assurée par le SNTRS-CGT faute de militant.es Fercsup pour s'en occuper ou réciproquement.

De cet état des lieux, nous concluons que l'activité nationale de nos syndicats est de plus en plus en contradiction avec l'activité locale, qui a bien été obligée de s'adapter aux évolutions de notre champ professionnel.

Enfin, nous constatons que sur nombre de sujets nous gagnons du temps quand nous fonctionnons ensemble. Citons par exemple la mise en place des primes RIPEC ou la défense des contractuels lors de la loi Sauvadet.

Ne pas se focaliser sur la question des formes d'organisation

Le débat sur la structuration de l'activité dans l'enseignement supérieur et la recherche est aujourd'hui gelé dans nos syndicats (comme partout dans la CGT d'ailleurs). Cela tient à l'histoire de nos syndicats, à des habitudes, mais aussi à des enjeux de pouvoir et de décharges, ne nous voilons pas la face.

Pour autant, regrouper nos structures en un seul syndicat de l'enseignement supérieur et de la recherche, comme le font les autres confédérations, ne nous semble pas être la bonne solution, en tout cas pas pour le moment. L'exemple du syndicat de site de Montpellier illustre bien les problèmes potentiels. Les militant.es SNTRS-CGT et Fercsup ont tous été regroupés dans un syndicat de site unifié. Au bout de quelques années, les personnels CNRS, délaissés par le syndicat de site qui avait recentré son activité sur l'université, ont refondé une section SNTRS-CGT. C'est l'accueil typique du syndicat d'industrie : celui-ci se recentre sur les salarié.e.s de l'entreprise majoritaire, et délaisse les autres.

Dans le contexte de l'enseignement supérieur et de la recherche, cela serait d'autant plus dangereux puisque l'objectif des gouvernements successifs est de dissoudre les organismes de recherche au sein des universités. D'un côté la création d'un syndicat unifié pourrait conduire à l'accompagnement de ce mouvement. De l'autre, comment les personnels des organismes pourraient espérer contrer l'intégration des organismes dans les universités sans l'appui de leurs collègues universitaires ? Comment va-t-on par exemple argumenter contre cette intégration sans avoir un socle revendicatif partagé sur notre vision de l'enseignement supérieur et de la recherche et des statuts en découlant ?

Un autre problème, propre à la Fercsup, se pose. Un syndicat unifié de l'enseignement supérieur et de la recherche pourrait avoir une dimension nationale, avec des sections locales ou par employeur, ou une union de syndicats locaux, par exemple départementaux comme la CGT Educ'action. Dans cette deuxième hypothèse, en ventilant les syndiqué.e.s des organismes dans des syndicats locaux, chacun adossé à une université, le risque est grand de voir disparaître l'activité propre aux organismes, comme cela s'est passé à Montpellier.

Dans la première hypothèse, cela reviendrait à un changement complet de fonctionnement pour la Fercsup, qui est aujourd'hui une union de syndicats locaux, ayant chacun leur autonomie.

Aucune structuration n'apporte donc de solution « magique » aux problèmes que nous rencontrons, chacune a ses avantages et ses inconvénients. La situation actuelle est peut-être la moins pire, peut-être pas. Nous pensons donc qu'il vaut mieux mettre cette question de côté pour le moment, sans s'empêcher d'en débattre, mais que pour autant cela ne doit pas nous empêcher de prendre des mesures immédiates pour une meilleure coordination, et une activité nationale plus en adéquation avec l'activité locale.

Quelques mesures à prendre dès maintenant pour une meilleure coordination

Il nous semble qu'il faut d'ores et déjà mettre à l'ordre du jour un fonctionnement plus collectif sur plusieurs sujets.

- Les sections du SNTRS-CGT et les syndicats Fercsup doivent être incités à travailler ensemble. Quand deux bureaux existent, l'autre structure devrait être invitée à y déléguer un.e camarade chargé.e de la coordination. Des AG communes devraient être organisées régulièrement. Dans les (nombreux) sites où les bureaux sont fusionnés en pratique, il serait intéressant que les structures fassent remonter leur mode de fonctionnement et les succès et difficultés rencontrés. Là où seule une structure fonctionne, l'autre devrait partager ses fichiers de syndiqué.e.s afin d'assurer une vie syndicale à chacun.e d'eux. Enfin, les différences de champs de syndicalisation doivent être bien expliquées aux responsables locaux pour qu'il n'y ait pas « d'empiètement » et que les nouveaux syndiqué.es adhèrent à la structure adéquate.
- Au plan national, un.e représentant.e de la Fercsup devrait être invité.e aux commissions exécutives du SNTRS-CGT, et réciproquement pour les CNU de la Fercsup.
- Notre matériel doit être pensé pour être dans la majorité des

cas à destination de tous les types de personnels. Il suffit souvent de n'ajouter que quelques phrases pour que ça le devienne.

→ Pour chaque groupe de travail ou collectif national de nos syndicats, il faudrait évaluer si on ne gagnerait pas en efficacité en se coordonnant mieux. Nous pensons par exemple ici au secteur

chercheur du SNTRS-CGT et au groupe de travail enseignant.es De la Fercsup. Nous avons été efficaces sur le RIPEC, tout en ayant des communications distinctes puisqu'il y avait des enjeux spécifiques pour nos différents statuts. Nous pensons également au collectif doctorants.e.s de la Fercsup, devenu aujourd'hui un collectif fédéral.

→ Enfin, nous appelons à ouvrir largement le débat par des contributions et des discussions dans nos sections et syndicats.

La section SNTRS-CGT de Sorbonne université et le syndicat Fercsup-CGT de Sorbonne université

TRIBUNE LIBRE

Ukraine – Motion votée en CSN du 27 juin 2023



Cher-e-s camarades,

Je suis très choqué d'apprendre que le CSN du SNTRS-CGT, mon syndicat, a voté une telle motion sur l'Ukraine, pour deux raisons.

La première raison est de forme (mais de fait, également, de fond). Sur un tel sujet, il était facile de prévoir qu'il y aurait des avis très divergents dans notre syndicat. Dans cette situation, soit il fallait renoncer à avoir une motion (le syndicat n'est pas obligé d'avoir une position sur tout), soit il fallait la faire précéder d'un débat suffisamment long dans le syndicat, afin que les avis divers puissent s'exprimer. Or rien de tel n'a été fait. On a l'impression que cette motion a été votée à la sauvette, au début de l'été, sans que les adhérents ne puissent s'approprier du sujet.

La seconde raison est l'orientation même de la motion, tout à fait pro-russe et pro-poutinienne. Bien sûr, l'apparence de la motion est « pour la paix », pour la « reprise des négociations » avec un « cessez-le feu immédiat », etc.

La motion me fait énormément penser à la position de Léon Blum, qui, pour « ne pas ajouter de la guerre à la guerre », refusa de soutenir les Républicains espagnols : il ne fallait pas livrer d'armes aux Républicains et il fallait « appeler à la paix ». Cela a mené à Munich et la suite est connue. De même, avec la même position, il aurait fallu protester quand, à partir de 1942, les États-Unis ont livré des tombereaux d'armes à l'URSS dans la guerre contre Hitler.

Dans la guerre de l'Ukraine, il y a un aspect inter-impérialiste, c'est cer-

tain. Si l'OTAN soutient l'Ukraine, ce n'est pas pour la défense de la nation et de la culture ukrainienne, mais dans une rivalité inter-impérialiste. Mais le fait est que la guerre poutinienne n'a nullement été une guerre préventive : l'Ukraine ne risquait pas d'attaquer la Russie et c'est la Russie qui l'attaquait depuis 2014, l'OTAN n'avait jamais proposé l'adhésion à ce pays. Visible-ment, Poutine pensait régler la question en trois jours, un peu comme l'URSS en Tchécoslovaquie en 1968. Ce qui s'est passé, c'est la mobilisation de tout un peuple pour sauver sa nation, dont l'existence même est niée par Poutine.

Cela change tout : côté ukrainien, cette guerre est une lutte de libération nationale et cela est un aspect qui dépasse l'aspect inter-impérialiste. De même, pendant la Seconde Guerre mondiale, il y avait un aspect inter-impérialiste (puissances alliées contre impérialisme allemand), mais l'invasion nazie en Europe provoqua des résistances nationales qui modifièrent la nature de la guerre : les résistants, même communistes, acceptèrent les armes anglaises et américaines.

Dire qu'il faut cesser de livrer des armes (la motion ne précise même pas "à l'Ukraine") est terrible : c'est ouvertement souhaiter la victoire militaire de la Russie car sans livraison d'armes la résistance nationale ukrainienne aurait été écrasée en trois mois. Si notre syndicat se prononce pour l'arrêt de la livraison d'armes à l'Ukraine, c'est qu'il souhaite la victoire militaire de Poutine, c'est aussi simple que cela.

La seule rationalité d'une telle motion réside dans ce qui n'y figure pas : consi-

dérer que le régime Zelensky est fasciste-nazi, et donc qu'il faut souhaiter sa chute, fut-ce grâce à une intervention étrangère (russe en l'occurrence). C'est très exactement la thèse de Poutine, son agression contre l'Ukraine vise à sa « dénazification ».

Tout cela vient d'une interprétation fantastique de la révolution de Maïdan (2013-2014) quand la population refusa le brusque tournant du président élu Viktor Ianoukovytch qui décida, contrairement à ses promesses électorales, d'abandonner le rapprochement avec l'Union Européenne pour se rapprocher de Moscou. Un formidable mouvement populaire poussa alors le parlement à le destituer et face à cette révolution, la Russie attaqua le Donetsk et la Crimée (2014). Certains appellent cette révolution populaire « le coup d'état fasciste de Maïdan ». C'est la même chose que dire que Mai 68 était un mouvement d'extrême-droite. Certes, il y a une extrême-droite ukrainienne qui a eu un rôle dans Maïdan. Aux élections suivantes, elle a obtenu 3 % des voix (en France le RN frôle les 30 %).

Ne pas reconnaître la lutte de libération nationale ukrainienne, c'est faire une fantastique erreur d'analyse. C'est aussi croire que, puisque Poutine est contre les États-Unis, il est automatiquement notre ami. Or la Russie n'est nullement l'héritière de l'URSS, c'est un État capitaliste, colonial et impérialiste. Si elle prend l'initiative d'attaquer un pays voisin, il faut soutenir cet État voisin.

Il est scandaleux que notre syndicat prenne à la sauvette une telle décision qui trahit ses valeurs internationalistes. Certes le régime de Zelensky

n'est pas parfait – il est néolibéral. Mais soutenir inconditionnellement la lutte de libération nationale ukrainienne n'est pas soutenir ce gouvernement. Au contraire, nous devons soutenir les syndicats ukrainiens qui luttent contre les profiteurs de guerre et contre le fait d'utiliser la guerre pour faire passer des lois chaque fois plus néolibérales ; nous devons aussi soutenir la gauche et le mouvement féministe ukrainiens. Mais il faut soutenir la résistance et il faut que

nos États (bourgeois, capitalistes et impérialistes) livrent le plus possible d'armes ultra-modernes à l'Ukraine. Car Poutine n'acceptera de négocier (ou sera écarté du pouvoir) que si son armée subit de terribles revers militaires sur le terrain.

Toute autre position (comme « l'arrêt des livraisons d'armes »), c'est trahir notre devoir de soutien à une lutte de libération nationale et c'est souhaiter la victoire de Poutine, le dicta-

teur capitaliste- de Russie qui met en camps des milliers et milliers d'opposants russes.

Le moins que puisse faire notre syndicat, c'est d'ouvrir le débat et non d'imposer à la sauvette une telle motion.

Michel Cahen (SNTRS-CGT, section Bordeaux)

Motion du SNTRS-CGT votée au CSN du 27 juin 2023

Motion contre la guerre en Ukraine

Le Conseil syndical national du SNTRS-CGT réuni le 27 juin 2023 juge scandaleuse l'augmentation de 40 % (118 milliards €) du budget militaire, alors que le gouvernement n'augmente le point d'indice des fonctionnaires que de 1,5 %.

Le CSN du SNTRS-CGT demande que ces 118 milliards € soient réaffectés vers l'Education nationale, la recherche publique, l'enseignement supérieur, les hôpitaux...

Le CSN du SNTRS-CGT se prononce pour un cessez-le-feu immédiat en Ukraine de toutes les parties, ainsi que pour l'arrêt des livraisons d'armes

Le CSN du SNTRS-CGT demande l'ouverture de négociations pour la paix



**ENSEMBLE CONTRE L'AUSTÉRITÉ,
POUR LES SALAIRES
ET L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

12 DÉCEMBRE

BRUXELLES





Georges Hillwein

Un militant combatif

Notre ami, notre camarade Georges Hillwein s'en est allé fin mars 2023. C'est avec tristesse que nous repensons, pour ceux qui l'ont connus, à celui qui n'hésitait pas à venir chaque semaine participer à notre bureau au centre-ville depuis son laboratoire d'Illkirch pour analyser avec nous la situation de la recherche en France, à Strasbourg, à Illkirch et décider des actions à mener.

Il a accompagné les pérégrinations des laboratoires de Pierre Chambon de la fac de Médecine avec le LGME jusqu'à l'IGBMC à Illkirch. Il nous rendait compte des difficultés des collègues dans cet environnement scientifique prestigieux mais marqué par des inégalités de traitement et des injustices entre statuts privé et public. Les combats que nous avons menés contre certains licenciements lui doivent beaucoup.

Nous gardons en mémoire cet homme calme et affable qui nous a tant appris et tant donné à penser.

Jean Samuel, François Bonnarel, Jacky Hirsch, Daniel Viville, Gilles Morvan, Agathe Zouiouiech, Florence Leseq (sections de Strasbourg et INSERM)



Merwane Abdelkader

Merwane est mort le 16 juillet, à 91 ans. Il était syndiqué au SNTRS-CGT depuis plus de 50 ans et certains d'entre nous se souviennent de lui même si la richesse de son engagement syndical s'est essentiellement consacré au Centre de Documentation du CNRS devenu INIST en 1988.

Il était une figure incontournable de la CGT au CDST et il a contribué à toutes les luttes menées dans ce « labo » créé en même temps que le CNRS dans la foulée du Front Populaire et dont la mission visait à la fois la diffusion de l'information scientifique pour les besoins de la recherche fondamentale et appliquée et pour contribuer au rayonnement de la recherche française.

Le personnel du CDST, très fortement syndiqué a été de tous les combats des années 1970 et 1980, que ce

soit pour la reconnaissance des professions ouvrières, l'intégration des hors-statuts dans le statut de 1959, la titularisation dans le statut de la fonction publique, les droits des vacataires étrangers, la défense de la qualité des produits et services proposés ou pour empêcher le transfert des activités en Lorraine et défendre une conception service public de l'information scientifique et technique.

Merwane animait les AG, conduisait des délégations auprès des pouvoirs publics, suggérait des modes d'action impliquant le plus grand nombre, rédigeait des lettres ouvertes.

Il n'était pas tout seul bien sûr mais je suis certaine que son influence a beaucoup contribué à la conception d'un syndicalisme de contestation et de propositions quelles que soient les couleurs politiques au pouvoir telles que personnellement je les défend.

Les débats avec Merwane étaient parfois très animés et il aimait « mettre les choses sur la table » comme il disait.

Je garderai de lui le souvenir d'un véritable ami.

Jocelyne Léger



Merwane (à droite), en compagnie d'anciens de la section SNTRS du CDST, en vacances avec le CAES (Les Plantiers, 2013)

Frida Wanstok

une militante engagée

Frida WANSTOK est décédée lundi 3 avril 2023, à 3 jours de ses 83 ans. 2 mois avant, les médecins avaient diagnostiqué un cancer généralisé, elle a été hospitalisée les 3 dernières semaines, elle s'est éteinte dans son sommeil entourée de ses proches.

Elle a pu jusqu'à quasiment la fin vivre chez elle, comme elle le souhaitait, et surtout quasi autonome. Elle y tenait beaucoup.

Pour ceux qui l'ont connue, on se souviendra d'une personne avenante, toujours prête à aider les autres avec une grande écoute humaine mais peu savent son long parcours de militante.

Elle fut membre du syndicat CGT de l'INH, Institut National de l'Hygiène,

ancêtre de l'Inserm et une des pionnières de l'intégration au SNTRS-CGT en tant que section Inserm avec Yvonne Alexandre, Lucienne Brigand, Annie Courtalon et d'autres en 1969.

Elle a toujours eu des responsabilités au syndicat, dans le cadre de la section Inserm et aussi au Bureau National.

Elle a aussi longtemps tenu la trésorerie de la section Inserm et fut

membre de Commission Financière de Contrôle (CFC). Elle était très attachée à la défense des agents, elle a très longtemps été élue en CAP. Suite à sa reconversion professionnelle dans la formation permanente puis les ressources humaines, elle a continué, avec ses valeurs de justice sociale, à défendre les agents, leurs carrières, et leurs conditions de travail.

A sa retraite, elle s'est investie dans des associations de sa ville, Secours Populaire, soutien scolaire, apportant ses compétences et sa grande humanité.

Frida, tu vas nous manquer.

Dominique LAGRANGE, Annie COURTALON, Catherine DRIANCOURT



24e congrès SNTRS-CGT, 26-29 novembre 2002 (BRS n° 385) (avec Dominique Lagrange)

Responsabilités de Frida au SNTRS-CGT :

SNTRS CGT section Inserm :

Elue au Bureau Inserm de 1974 à 1980 (trésorière)
Représentante SNTRS-CGT au Comité Technique Paritaire (CTP) 1988-1991 et 1999-2002
Elue en CAP (1977) et à la commission de dérogation (1980)

SNTRS CGT national :

1974 Elue au CSN (ex CE) au 14^e congrès
1976 Elue **Secrétaire Générale Adjointe** au 15^e congrès
1978-1980 Elue au Bureau National au 16^e congrès
1990 (20^e congrès), 1993 (21^e congrès), 1996 (22^e congrès), 1999 (23^e congrès), 2002 (24^e congrès)
Elue à la CFC

Appel à contributions pour le BRS

Le syndicat appelle tous les camarades désireux de contribuer à notre publication syndicale à soumettre un ou plusieurs articles.

Le SNTRS-CGT édite une publication bimestrielle d'information syndicale, le Bulletin de la Recherche Scientifique (BRS). Cette publication permet d'informer les camarades sur les différents sujets qui les touchent. Les articles portent par exemple sur les mobilisations et actions syndicales, sur l'action de notre syndicat dans les instances, sur les évolutions en cours dans notre champ professionnel, sur les réformes touchant nos conditions de travail ou la structuration de la recherche, les services publics, le statut, etc.

Cette richesse de notre publication syndicale, par la diversité des sujets et des analyses tient au travail des camarades qui acceptent d'apporter leur(s) contribution(s).

Afin de conserver cette diversité et même de l'enrichir, nous appelons les camarades qui le souhaitent à soumettre sous forme d'article ou de tribune libre leur(s) analyse(s), expérience(s) syndicale(s).

Le Bureau National sélectionnera les articles soumis et décidera de leur date de parution. Afin de respecter la ligne éditoriale du BRS, nous demandons aux contributeurs de respecter :

Pour une contribution sous la forme d'un article :

- la taille des articles est de 8000 caractères (espaces compris) avec une tolérance de + ou - 10 %.
- l'auteur donne un titre à son article, signe son article et envoie sa photo ;
- Il est souhaitable que l'auteur rédige un chapeau (résumant le propos principal de l'article en quelques lignes), au moins un (ou plusieurs) encarts (faisant ressortir les idées fortes de l'article), et choisisse une photo, ou dessin/cartoon illustrant son article.

Pour une contribution sous la forme d'une tribune libre :

- la taille de la tribune est de 6000 caractères (espaces compris) avec une tolérance de + ou - 10 %.
- l'auteur donne un titre à son article, signe son article et envoie sa photo.



Les articles ou tribunes sont à envoyer par courriel à :

sntrs-cgt@cns.fr

Les articles ou tribunes peuvent être envoyés à tout moment dans l'année. Que les futurs contributeurs soient remerciés par avance !

Vos contributions sont attendues et bienvenues.

La coopération scientifique comme facteur de paix et de développement durable

Ce texte esquisse la problématique du *symposium scientifique du même titre, organisé dans le cadre du 94^e Conseil exécutif de la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques (FMTS), dont le SNTRS-CGT est membre. Le thème de la coopération scientifique y était lié tant à la géopolitique qu'aux conditions de travail des scientifiques, au financement de la science et aux libertés académiques.*



Étant donné que la trajectoire du monde actuel l'éloigne de l'accomplissement des Objectifs de développement durable (ODD)¹, étant donné aussi que les scientifiques sont appelés à trouver des solutions à des problèmes plutôt qu'à faire avancer la connaissance concernant ces problèmes, le rôle de la « communauté scientifique internationale » est crucial. Il faut soumettre à un examen minutieux tant la réelle existence et le contenu de cette communauté, que la contribution des scientifiques à la diplomatie via le concept de « diplomatie scientifique », sans pour autant nous y limiter. Les scientifiques sont-ils plus « sages/résilients/ouverts » que les politiques, vu le caractère intrinsèquement international de leur travail ? Ou alors sont-ils à considérer comme faisant partie du « capital humain » d'une nation, et, de ce fait, comme des appuis à sa souveraineté et son « excellence », ce qui implique de mettre en sourdine la partie internationale de leur travail afin de se concentrer sur des objectifs plus ou moins nationaux ou stratégiques ?

Les réponses à ces questions dépendent en grande partie de la conception de la science. En tant

¹ Les 17 ODD (agenda 2030 de l'ONU) « répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice »

que scientifiques engagés pour la paix (cf. l'histoire de la création de la FMTS), nous remettons en question le concept dominant d'une science « compétitive » dans la mondialisation néolibérale. Nous ne devons cependant pas perdre de vue que l'émulation nourrit de nouvelles connaissances qui peuvent conduire à des découvertes, au progrès et à la prospérité (cf. ODD 1 « pas de pauvreté », ODD 9 « industrie, innovation et infrastructure »). Où se situe la frontière entre compétition et émulation ? Le partage de la science relative à la COVID19 depuis le début de la pandémie est-il une simple exception compte tenu de l'urgence de la situation ou un modèle à suivre ?

L'histoire nous enseigne que la coopération scientifique s'est poursuivie même dans les pires périodes des guerres réelles ou de la guerre froide. La situation créée par la guerre en Ukraine et la nécessité de préserver nos homologues ukrainiens et leurs étudiants tout en mesurant notre capacité de continuer à coopérer avec nos collègues russes ou biélorusses, engendre de nouveaux défis auxquels nous devons faire face avec sérénité. Cette guerre a ravivé le risque nucléaire et augmenté de façon spectaculaire les budgets militaires au détriment de l'éducation, de la R&D, de la résilience climatique ou de l'équité.

Dans les pays occidentaux, les conditions de travail des scientifiques ont été impactées par la décision de stopper les coopérations, qui a fait partie des sanctions contre la Russie. De plus, à mesure que la compétition s'intensifie afin de prévenir la rupture des chaînes d'approvisionnement (cf. les puces électroniques) et se mue en « guerre technologique », la charge de travail des scientifiques augmente considérablement et la recherche de « financements compétitifs » devient l'un des principaux objectifs à atteindre. Dans ce contexte, la précarité monte en flèche, considérée de façon perverse comme un facteur de dynamisme et d'esprit créatif. Il sera question des nouvelles formes de précarité et de la façon d'y faire face, ainsi que de l'impact des nouvelles technologies, notamment l'intelli-

gence artificielle, sur les conditions de travail (p. ex. le risque d'« ubérisation »).

La coopération entre scientifiques et société peut renforcer la conscience de l'importance des ODD, exercer une pression sur les décideurs et démocratiser la science. Le rôle de la science ouverte y est crucial. Cependant, celle-ci peut aussi être un fardeau, car elle implique de nouvelles obligations pour les scientifiques (y compris juridiques) et de nouvelles mises en garde afin d'empêcher que le secteur marchand ne s'empare de la connaissance, en la transformant en une simple marchandise. Il est nécessaire d'établir une communication équilibrée et créer des écosystèmes vertueux science-société.



Mise à jour novembre 2023

La guerre de Gaza remet sur le devant de la scène l'appel à boycotter les institutions de l'ESR israéliennes, puisqu'elles sont toutes plus ou moins liées au militaire. Quand la diplomatie est au point mort et des universités de Gaza détruites par les bombes israéliennes, que peut la « diplomatie scientifique » ? Faut-il oublier que des collègues israéliens luttent aussi pour la paix et la justice au risque d'être réprimés ? Le boycott institutionnel envoie un message fort contre la guerre. La poursuite, sous des formes appropriées, des coopérations et échanges entre scientifiques pourra maintenir entrouverte la voie de la paix pour les deux peuples, israélien et palestinien, et contribuer à la reconnaissance des droits de ce dernier, trop longtemps niés.



Dina Bacalexi dit Le Chat



Hors des frontières de la France
Rubrique coordonnée par Dina Bacalexi

Union européenne

Bienvenue aux réfugiés d'Ukraine... sauf aux étudiants africains !

Si au tout début de la guerre des voix se sont élevées pour l'égalité de traitement des personnes fuyant les bombes et que l'Europe, cette forteresse répudiant aisément les réfugiés qui arrivent via la Méditerranée, a fait exception pour ceux d'Ukraine en activant une directive favorable à l'accueil jamais appliquée depuis 2010, on a tendance à oublier que des étudiants de nombreux pays africains étaient parmi ces réfugiés mais n'ont pas pu bénéficier des mesures d'accueil.



© Reuters/Anadolu Agency, many of those across the Polish border. Reuters

Étudier en Ukraine était une bonne solution pour des Africains qui ne pouvaient être reçus dans les pays de l'UE et pour qui les frais de scolarité à l'européenne étaient inabondables.

Les études en Ukraine étaient de qualité et ouvraient la possibilité d'un travail dans des pays européens ou dans le pays d'origine. Du Nigéria, du Soudan, de Tunisie ou d'ailleurs, plusieurs de ces étudiants étaient sur le point d'obtenir leur diplôme au moment de l'invasion russe. Ils ont pris la fuite et ont trouvé un chemin semé d'embûches. La couleur de la peau, la connaissance de la langue ukrainienne ou le passeport étaient des critères de sélection. On les mettait à la fin des longues files d'attente frontalières. On les refoulait parfois des trains. Comme si les bombes tuaient moins les Africains que les Ukrainiens... Les autorités ukrainiennes ont pourtant nié toute discrimination à leur encontre.

Pour poursuivre dans des universités européennes, il a fallu surmonter des problèmes complexes d'équivalence, de visas et de financement. Rappelons qu'en France les frais de scolarité pour les étudiants hors UE ont considérablement augmenté suite au mal nommé programme « bienvenue en France » (sic). Il a fallu un statut : sans visa étudiant ou de travail, la demande d'asile offrait une solution. Mais elle ne leur a pas été accordée.

Plusieurs ont reçu l'ordre de quitter leur refuge provisoire, comme le Soudanais Mohamed Elfatih Ahmed qui étudiait la médecine à Odessa. Il lui manquait 18 mois pour obtenir son diplôme. Seul d'une famille de 10 enfants à aller à l'université grâce à, une bourse et des décennies d'économies familiales, il est parti pour l'Allemagne où la réglementation permettait aux réfugiés non-ukrainiens venus d'Ukraine de rester quelques mois avec un financement. Ces mois passés, l'obligation de quitter le territoire est arrivée. « Cela te donne envie de sortir dans la rue en hurlant », dit Mohamed. Car on n'envisage pas de rentrer au pays sans diplôme après tant de sacrifices familiaux et personnels. Ce serait une humiliation.

Mais l'UE n'en a cure. Et les récentes élections au Pays-Bas montrent que la xénophobie devient un puissant argument politique. On le voit aussi en France avec la future loi sur l'immigration qui restreint significativement les droits des migrants, à la grande satisfaction des forces réactionnaires.

La campagne de la CGT contre l'extrême-droite est plus que jamais indispensable.

Internationale de l'éducation

Solidarité avec la Palestine

Dès le début de la guerre suite aux attaques terroristes du Hamas le 7 octobre et la riposte sanglante du gouvernement d'extrême-droite israélien qui s'en est suivie, l'Internationale de l'éducation (IE), qui a des syndicats membres tant à Israël qu'en Palestine, a exprimé sa solidarité.

Les syndicats palestiniens affiliés à l'IE, basés en Cisjordanie, essaient de maintenir le contact avec Gaza et de travailler avec les agences de l'ONU qui y opèrent. Mais les bombardements israéliens ne font pas de distinction entre écoles, hôpitaux et ins-



tallations militaires. Par conséquent, même les bâtiments de l'UNRWA, l'agence onusienne de soutien aux réfugiés palestiniens, sont ciblés. Et les colons en Cisjordanie, avec le soutien de l'armée, attaquent les civils avec férocité.

Selon l'IE, 9 universités de Gaza ont été détruites, sans compter les 258 écoles. Les syndicats palestiniens annoncent la mort de 130 collègues à Gaza. Le ministère de l'ESR palestinien, basé en Cisjordanie, compte 427 étudiants tués au 31 octobre.

L'IE a envoyé le 20 novembre un message urgent de collecte de fonds que ses affiliés palestiniens utiliseront pour soulager les victimes de Gaza.

La FERC-CGT a répondu présent et invité ses syndicats à faire de même.

Allemagne



Du bon usage des réseaux sociaux

Une pluie de protestations sur les réseaux sociaux durant un week-end a conduit le ministère fédéral de l'ESR à retirer sa proposition de « réforme » de la durée des études doctorales et post-doctorales. Le but était de la raccourcir, prétendument pour plus d'efficacité. Mais quand on sait que 80% du personnel de l'ESR allemand est précaire, le véritable objectif, selon les opposants et les syndicats, était d'accroître la précarité ou de décourager la majorité des jeunes à s'engager dans une carrière académique.

« On n'a pas demandé de les pousser dehors plus tôt, on a demandé de leur offrir davantage de postes stables », a dit un collègue de l'Université de Stuttgart. Et Andreas Keller, le responsable ESR de la GEW (Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft), notre syndicat partenaire au HERSC, au CSEE et à l'IE, syndicat qui avait lancé une campagne très suivie contre la précarité sous le hashtag #Ichbinhanna (Hanna étant un précaire-type), de déclarer n'avoir jamais vu une chose si « extraordinaire », où le mouvement « Hanna » a eu le pouvoir de faire plier le gouvernement. Ce qu'Andreas a aussi trouvé surprenant, c'est l'absence de manifestations « visibles »

dans la rue : tout s'est déroulé sur Twitter et les gens ont participé à la campagne en répandant le message.

Une lettre ouverte signée de plus de 1500 collègues précaires ou titulaires, même de professeurs et professeures (les « privilégiés » du système allemand, les seuls titulaires) a circulé en même temps que les centaines de tweets protestataires en lien avec le mouvement « Hanna » : #ProfsführHanna.



Même la conférence des recteurs d'université a exprimé sa réserve en demandant des postes stables qui requièrent en premier lieu une augmentation considérable du financement permanent et un changement des proportions entre les fonds récurrents et ceux obtenus par des « tierces parties » (i.e. financement par projet) ».

La campagne « Hanna » de la GEW a eu un très grand retentissement et une longue durée sur les réseaux sociaux, sur les lieux de travail et dans la société. Le bon usage des moyens de communication de la part des syndicats peut impulser un mouvement de masse et mettre sur la place publique avec une puissance considérable la nocivité d'une réforme.

Dernières nouvelles

Les enseignants et chercheurs de toute l'Allemagne et de tous les niveaux de l'enseignement en ont eu assez des bas salaires et des conditions de travail dégradées. Massivement, avec la GEW, ils ont décidé de se mettre en grève dans tout le pays. Les dates par Land se succèdent et aboutissent à une grève générale du secteur le 28 novembre. Le hashtag #ProfisbrauchenMEHR (les profs ont besoin de plus) et le slogan « le 28 novembre n'est pas un jour travaillé, c'est un jour de grève » mobilisent les collègues.

Les revendications centrales au niveau salarial sont : 500 € minimum et 10,5 % d'augmentation pour tout le monde afin de faire face à l'inflation et de rendre à nouveau le secteur attrayant. Déjà dans les Länder, les grèves et manifestations ont été massives. La colère gronde. Il est temps que les employeurs l'entendent.

Dans l'ESR, cette grève fait suite à la journée d'action nationale du 20 novembre contre la précarité.

« Ce sont ceux qui ne paient pas de salaires justes qui provoquent les grèves, non ceux qui revendiquent des salaires justes. Point. », rappelle la GEW.



Argentine



L'alerte pour défendre le service public est lancée

La Federación Nacional de Docentes Universitarios CONADU, notre partenaire à l'IE, publie le 22 novembre un communiqué pour bien marquer le territoire des luttes à venir. C'est une « alerte en défense de l'université publique », gratuite dans ce pays depuis 74 ans. Le droit à l'éducation supérieure « a été fondamental pour promouvoir le statut démocratique et populaire de l'université considérée comme un bien commun et déterminante pour un développement souverain et socialement juste ».

La CONADU ne conteste pas le choix

des électeurs. Mais s'inquiète de l'arrivée d'une force réactionnaire et agressive qui a déprécié l'université publique pendant la campagne et a inclus dans son programme la réduction drastique de l'État et la suppression de nombreux ministères, dont l'éducation nationale, la science, technologie et innovation, la santé, le travail, le développement social, les droits des femmes, la diversité. Le syndicat est dans son rôle d'acteur social ; il avertit qu'aucune régression de droits ne sera tolérée : « le respect des garanties constitutionnelles est consubstantiel à la démocratie »,

y compris les droits d'association, de grève, de liberté d'expression et d'enseignement.

Le personnel universitaire est donc appelé à redoubler de vigilance et à renforcer ses organisations syndicales. « La CONADU sera une fois de plus, comme elle l'a été tout au long de notre histoire, sur le front des luttes démocratiques ». Avec les mères et grands-mères, les historiques « folles de la place de mai » qui rappellent au peuple argentin que la dictature a fait des victimes et ruiné le pays, la CONA-

DU défend « la mémoire, la vérité et la justice » et se battra pour « l'unité du mouvement populaire ».

Les temps pour nos collègues et camarades argentins seront désormais difficiles. Mais celles et ceux qui n'ont pas perdu la mémoire ne sont jamais fatigués de lutter. Le ton de ce premier communiqué post-électoral est intransigeant face à l'extrême-droite de Javier Milei. Dans l'Humanité du 21 novembre, le résultat des élections argentines est considéré comme « la victoire sordide du FMI ». Voilà pour-

quoi l'université publique sera l'une des premières visées.



#SomosLaUniversidadPública

Espagne / Arabie Saoudite



Voulez-vous gagner de l'argent pour financer vos recherches ?

Les universités saoudiennes vous en offrent (plusieurs milliers d'euros par an), à condition de déclarer que vous travaillez pour elles. Vous pensez que ce mensonge est juste une façon « innocente » de pallier le financement insuffisant de la recherche publique ? En Espagne, c'est une pratique courante : offrir aux « chercheurs hautement cités » des contrats juteux (mais « pas tout à fait réguliers », la litote dit tout) pour qu'elles et ils déclarent dans la base de données (privée) Clarivate analytics que leur employeur n'est pas celui qu'on croit.

Résultat de la soumission des institutions de l'ESR partout dans le monde au classement de Shanghai (que les Chinois commencent aujourd'hui à ne plus valoriser voire à abandonner), le fait d'être considéré comme « personnel d'une université saoudienne prestigieuse » fait monter celle-ci dans la liste et mécaniquement chuter l'institution espagnole, le véritable employeur. Pas d'obligation de travailler pour l'employeur fictif. Juste

quelques courts séjours ou conférences bien rémunérées. Les Saoudiens sollicitent en priorité les « chercheurs hautement cités ». La Chine (12 cas) et l'Espagne (11 cas) sont les pays où les sollicitations sont les plus nombreuses.

Si certains collègues sont honnêtes et refusent, la plupart acceptent car les sommes saoudiennes sont conséquentes et l'ESR espagnol manque d'argent. Certes, une partie de cet argent est effectivement utilisé pour la recherche, mais une autre va tout simplement dans la poche des scientifiques. Pour se justifier, celles et ceux qui ont été pris la main dans le sac prétendent ne pas avoir reçu d'argent, juste des invitations à donner des cours et des conférences. L'un d'entre eux, qui s'enorgueillit de compter parmi les meilleurs chimistes du monde, est furieux de son exclusion pour 13 ans de l'Université de Cordoue où il travaillait : « ils se sont tiré une balle dans le pied. Sans moi, ils vont chuter de 300 places ». L'exclusion serait due à « la jalousie », non à sa malhonnêteté.

Ces fraudes mettent en lumière une faille du financement de l'ESR public espagnol, qui n'est pas sans rappeler les conditions françaises : l'argent dépend des appels à projets ; les budgets récurrents sont insuffisants. Un scientifique espagnol qui a marché dans la combine explique que, sans cet argent, son programme se serait arrêté car il n'avait reçu aucun financement public.

Le système de classement des revues internationales n'a pas non plus

échappé aux Saoudiens. Avoir beaucoup de publications dans Nature ou Science fait monter une institution dans le classement de Shanghai. Des Saoudiens démarchent des Espagnols en offrant une importante somme par publication, en échange de co-signature des travaux... auxquels ils n'ont jamais participé. L'intégrité scientifique fait pâle figure face aux places qui ouvriront la voie à des contrats juteux avec le privé : « cela me ferait plaisir que vous me mettiez comme co-signataire des articles que vous allez publier dans Nature ou d'autres revues du même niveau. Je pourrais vous donner 1 500 \$/publication et vous inviter comme professeur visiteur, tous frais payés », a écrit un chercheur saoudien à une chercheuse espagnole. Cette dernière a répondu vertement qu'elle ne voulait plus être dérangée avec de telles propositions.

Plus de six mois après la révélation de ces combines par le quotidien El País, le Consejo Superior de Investigaciones Científicas (CSIC) qui emploie six des douze scientifiques impliqués, ouvre enfin une procédure disciplinaire. Assez timide, le CSIC évoque « la présomption d'innocence » des personnes accusées et déclare que « peut-être une infraction administrative a-t-elle été commise ». Pour l'instant (8 novembre), pas d'annonce de sanctions.

« Publier ou périr » : malgré l'engagement pour la science ouverte qui monte internationalement, l'ancien système « d'excellence » reste fortement enraciné et toujours plébiscité par des scientifiques « à haut potentiel ». Quant aux institutions, elles



CSIC

CONSEJO SUPERIOR DE INVESTIGACIONES CIENTÍFICAS

s'engagent en paroles, mais ont toujours un œil sur les classements qui augmentent leur prestige. La science sans éthique et le capitalisme vont main dans la main.

Etats-Unis



Les syndicats se renforcent et gagnent

La grève exemplaire de l'UAW (United Auto Workers), sous la houlette de son très dynamique président Shawn Fain, a été couronnée de succès. Elle a obligé les BigThree (General Motors, Ford et Stellantis) à augmenter les salaires de base de 25% d'ici à 2028 et à ajuster tous les salaires selon le coût de la vie, ce qui signifie que les travailleurs recevront 42 dollars/heure, 33% de plus. Cela change vraiment la vie, comme le souligne un ouvrier de Ford qui a reçu tout de suite 30\$/heure au lieu de 20,69\$ avant : il pourra enfin déménager de chez sa mère et trouver un chez-lui, payer l'assurance de sa voiture et mener une vie normale.

La constance du syndicat qui n'a pas cédé face aux pressions des employeurs et des politiques conservateurs, et une campagne de commu-

nication qui a su tourner l'opinion en sa faveur, y compris faire venir le président Biden sur un piquet de grève, symbole bien mis en avant par l'UAW, ont compté pour la victoire. « Nous devons rester forts et continuer la lutte ; si cela signifie être présents chaque minute de la journée, c'est ce que nous devons faire et le faire sérieusement », déclare l'UAW. Le but est de profiter de ce succès et de gagner des adhésions pour « rebâtir ce que nous avons perdu depuis les années 1980 ».

L'UAW s'engage aussi pour la réindustrialisation. Stellantis voulait fermer son usine de Belvidere (Ill.) en mars dernier. Les salariés étaient obligés de partir pour d'autres usines du groupe (impossible pour bon nombre d'entre eux dont la vie était construite à proximité de leur lieu de travail), ou de se mettre au chômage. Mais l'UAW n'a pas accepté cette décision et a exigé que l'usine soit rouverte. C'était une des revendications lors de la grève historique. Ce combat déterminé a convaincu le gouvernement fédéral et celui de l'Illinois de peser auprès de Stellantis pour la réouverture.



Cela a fonctionné. Pour la première fois dans l'histoire du pays un syndicat obtient la réouverture d'une usine, sauve tous les emplois et même réussit à ce que leurs salaires soient augmentés à 30\$/heure. Stellantis doit investir 5 milliards de \$ pour la rénovation de son usine et en ouvrir deux autres dans la même ville. Ce sont les garanties obtenues par l'UAW.

Le mouvement syndical états-unien semble repartir ces dernières années. Cela faisait des décennies que les syndicats n'avaient connu un tel engouement. Résultat : plus d'un million de travailleurs ont eu une augmentation « à deux chiffres », c'est-à-dire 10% et plus. La preuve que l'action collective paie... littéralement.

Grèce



Les « universités » privées financées par le public

Le 17 novembre 2023 on commémorait les 50 ans du soulèvement historique des étudiants de l'École Polytechnique d'Athènes contre la dictature des colonels. Ce soulèvement, réprimé dans le sang, a sonné

le début de la fin de la junte, tombée six mois après, en juillet 1974. Plus que les années précédentes, en ce 50e anniversaire, le slogan du 17 novembre, « pain, éducation, liberté » est d'actualité pour l'ESR et la société grecque dans son ensemble.

Le gouvernement conservateur qui a par le passé favorisé les Collèges privés leur permettant l'appellation « université » (ce qui a créé volontairement une confusion et désorienté nombre d'étudiants et de familles), veut maintenant financer des « coopérations interdisciplinaires » entre eux, avec l'éventuelle participation de (vraies) universités publiques, et contribuer financièrement à la création de nouveaux établissements privés, sous prétexte de soutien au dynamisme entrepreneurial ou en

présentant lesdits établissements comme facteurs de développement du pays et susceptibles d'arrêter la « fuite des cerveaux ».

Les défenseurs de l'ESR public s'étonnent à peine du lancement



de cette « réforme » au lendemain des 50 ans du soulèvement du 17 novembre 1973. Les étudiants de l'École Polytechnique avaient en quelque sorte lavé l'honneur d'une société grecque plus ou moins aphone et « emplâtrée » depuis 1967, revendiqué une démocratie de qualité, et exigé un souffle nouveau pour l'ESR public, tant au niveau scientifique qu'en ce qui concerne sa gouvernance. Ils ont aussi révélé publiquement (via leur station radiophonique « pirate » très écoutée dans Athènes et sa banlieue pendant les quelques jours de son fonctionnement) le rôle crucial des services secrets états-uniens dans l'installation de la dictature. Aujourd'hui, on lit dans la presse une tribune de l'ambassadeur des États-Unis qui vante la « réforme » de financement des « universités » privées : coïncidence ?



L'UNNOEH (Union Nationale des Normaliens/Normaliennes et des Éducateurs/Éducatrices d'Haïti), membre de l'IE, a lancé une vaste campagne de syndicalisation début octobre, faisant suite à des mobilisations de grande ampleur et à son exigence exprimée depuis juin que le ministre de l'éducation nationale démissionne.

Dans ce pays où les gangs armés font la loi et où règne le clientélisme exercé sans vergogne par les politiciens (raison pour laquelle l'UNNOEH réclame la démission du ministre), le syndicat non seulement a pu tenir un congrès, mais surtout a mis en œuvre la principale décision : lancer une campagne de syndicalisation comme remède à la fatalité de la violence. Kenson Delice, coordinateur de l'UNNOEH, explique que certains quartiers sont sous le contrôle total des bandits qui forcent les habitants à déménager. Plusieurs écoles publiques n'ont pas pu ouvrir à la rentrée, puisqu'elles servent de refuges pour les déplacés. Seules les



écoles des « quartiers élitistes » qui ne sont pas infestés par les bandits ont ouvert leurs portes.

Comme si cela ne suffisait pas, le 9 septembre le syndicat a annoncé sur son compte X (ex-Twitter) l'assassinat d'un éminent universitaire, le professeur Solon Fortunat, enseignant de mathématiques à la Faculté des Sciences et à l'École Normale Supérieure de l'Université d'État d'Haïti. Cet assassinat a été perpétré le 7 septembre en pleine rue par des « criminels d'Haïti de tout acabit, des politiciens, des bandits », déclare un de ses étudiants. Il n'est pas le seul et risque de ne pas être le dernier.

La protection des collègues est l'une des tâches ardues du syndicat. Elle s'inscrit dans le cadre de son combat principal pour des établissements d'éducation publics de qualité ouverts à toutes et tous.

Pour avoir la force de se battre, il faut des adhésions. Et pour cela il faut un bulletin d'adhésion et une méthode de collecte des cotisations dans un pays où l'argent manque et tout est désorganisé. L'UNNOEH a bénéficié de la solidarité de l'IE qui a des programmes dédiés au soutien des syndicats dans les pays en difficulté. Elle a mis en ligne un bulletin d'adhésion et mené des campagnes sur les réseaux sociaux.

Le succès de la campagne a surpris les dirigeants du syndicat. Les nouveaux membres ont afflué. Même dans les services centraux du ministère l'intérêt de se syndiquer a été réel. Plus de 3.000 nouvelles adhésions dans un an, malgré une certaine méfiance envers les syndicats dans le pays et une perception négative des luttes syndicales censées servir des intérêts personnels ou corporatistes au détriment du collectif. L'UNNOEH ambitionne d'atteindre les 15.000 membres ! Elle pourra jouer un rôle décisif pour

transformer le système éducatif et améliorer les conditions de travail du personnel.

« Ces campagnes nous rendront plus forts pour mieux mener la bataille pour une éducation publique de qualité pour tous », conclut le coordinateur de l'UNNOEH.

Ce n'est pas une mince affaire, dans un pays où la violence est omniprésente et le gouvernement totalement absent. L'UNNOEH a conscience des difficultés mais aussi de sa mission essentielle : lutter avec détermination contre ce chaos.



En 2022, à l'appel de la campagne internationale End Fossil, plusieurs universités italiennes ont été occupées en signe de protestation contre le financement de la recherche par des entreprises privées de l'énergie fossile les plus polluantes, notamment les grandes multinationales. Pour sa deuxième édition, l'occupation s'étend et vise principalement le géant italien de l'énergie Eni (celui dont l'emblème est le célèbre chien à cinq pattes). À La Sapienza (Rome), à Turin, Parme, Pise, Milan, Ravenne etc. on dénonce la connivence avec le privé suite aux réductions des budgets récurrents.

« Nous demandons l'interruption des accords entre l'Université de Pise, Eni et les entreprises de ce genre, un programme d'études sur la crise climatique, des enseignants non liés à des entreprises privées et la mise en place par l'université d'une communauté énergétique pour l'approvisionnement en énergie renouvelable et la solidarité avec les quartiers environnants », réclament les occupants de Pise.

À Ravenne, cité de la pétrochimie, cette occupation est encore plus symbolique car la présence de la multi-



nationale sur le campus est particulièrement invasive, avec un cursus « d'ingénierie offshore » et la coopération entre municipalité, rectorat et Eni.

Les revendications s'étendent aux entreprises de l'armement. Car la guerre détruit l'environnement en plus de faucher des vies humaines. La tradition pacifiste est très marquée en Italie où les syndicats, en particulier la CGIL (Confederazione Generale Italiana del Lavoro, partenaire privilégié de la CGT), sont à la pointe des mobilisations.

À Padoue, l'université est occupée aussi en solidarité avec la Palestine. On y dénonce la connivence avec l'industrie de l'armement et les banques qui financent la guerre. Il en est de même à Turin, où les responsables d'Eni (énergie), Leonardo ou Thales Alenia (armement) se présentent aux côtés des dirigeants de l'Université et du Politecnico à la nouvelle « Citadelle de l'Aérospatiale ». Eni a obtenu par le gouvernement israélien un permis de forer pour extraire du gaz naturel au large des côtes palestiniennes.

Eni est une entreprise « génèreuse » : non seulement elle finance la recherche et fait faire de substantielles économies au public (selon une enquête, 36 sur 66 universités déclarent avoir reçu ses financements), mais elle accorde aussi des bourses doctorales. En mai 2023, on en comptait 89. Des futurs promoteurs des énergies fossiles et de l'armement ?

Palestine / Israël



Universités, universitaires et étudiants dans la guerre

Le 20 octobre, le Times Higher Education a publié un article intitulé « Les campus palestiniens cheminent vers l'abysse pendant que les représailles israéliennes s'intensifient » qui décrit de façon poignante l'angoisse des universitaires de Cisjordanie pour leurs collègues et étudiants à Gaza.

L'Université islamique de Gaza et l'Université Al-Azhar ont été sérieusement endommagées, la seconde sous prétexte qu'elle servait de camp d'entraînement au Hamas. Mais dans cette guerre de propagande où l'armée israélienne communique de façon prolifique et les médias la suivent (sauf Haaretz, journal contre lequel le gouvernement israélien tente un procès...), on ne peut vérifier les informations. Selon le droit international, bombarder les établissements d'enseignement et de santé est un crime de guerre.

En Cisjordanie, les universités ne sont pas fermées mais ne peuvent vraiment fonctionner car aucun mouvement n'est autorisé par l'armée israélienne. On ne peut plus accéder à Gaza, ni circuler entre Gaza et la Cisjordanie. Les étudiants et les collègues internationaux qui n'ont pas pu fuir sont pris au piège. Ne parlons pas des manifestations scientifiques internationales. Quant aux étudiants palestiniens des universités israéliennes, ils ont été « suspendus » pour des raisons de sécurité (une centaine de cas dans 25 universités).

Les collègues palestiniens qui travaillent en Israël reçoivent des menaces de mort et craignent un licenciement. Selon le Times Higher Education, trois universitaires (juifs et arabes) ont été mis à pied pour avoir exprimé leur solidarité avec les civils bombardés à Gaza. D'autres ont été priés de quitter leurs établissements. Anat Matar, professeure de philosophie à l'Université de Tel-Aviv

et membre du groupe Academia for Equality, s'inquiète pour ses collègues palestiniens. Une fois la guerre terminée, quel sera leur sort dans une société et un ESR israéliens qui se radicalisent ?

L'écosystème de l'ESR en Palestine était déjà fragile, mais, grâce au dévouement des collègues, il réussissait à fonctionner. Il était très difficile d'obtenir des équipements pour les laboratoires et des visas pour les étudiants et les scientifiques. Nous avons eu cette expérience en France, où des coopérations scientifiques étaient entravées par des interdictions de visas. Peu avant la guerre, un collègue de l'Université de Bir Zeit invité en France à une journée sur les libertés académiques, n'a pas pu obtenir son visa.

Elham Kateeb, doyen chargé de la recherche à l'Université Al-Quods (Jérusalem Est), qualifie la présente guerre comme « la pire des attaques jamais subies » à cause « des assassinats, de l'invasion, de la disruption de tout quotidiennement ». Tout cela « nous mène on ne sait pas combien de mois ou d'années en arrière ».

Sur les campus de Cisjordanie, l'armée israélienne procède régulièrement à des arrestations. C'est pourquoi les étudiants ont été renvoyés chez eux. Une enseignante témoigne de leur état d'esprit : « j'ai demandé à mes étudiants au début d'un cours en visio : vous sentez-vous en sécurité à la maison ? la réponse était non ». Elle scrute sans relâche les réseaux sociaux pour avoir des nouvelles de Gaza où elle a près de 200 étudiants : « toutes les 10 minutes je regarde mon téléphone. J'ai une doctorante à Gaza. Il y a cinq jours (le 20.10 NDLR) je lui ai envoyé mes observations sur son travail. Mais elle ne répond pas.

Les collègues ne peuvent plus joindre leurs homologues à Gaza et ne savent pas si elles et ils sont encore en vie.

À l'Université Bir Zeit, 6 étudiants ont été arrêtés depuis le 7 octobre. 85 étudiants de cette université sont détenus dans les prisons israéliennes, certains en « détention administrative ». L'université a un programme spécial destiné à leur réintégration après leur éventuelle libération.

Pour les Palestiniens, l'éducation, et surtout l'université, a été depuis toujours un lieu de résistance non-violente. Avoir des universités était aussi



un moyen de maintenir les jeunes au pays.

Aujourd'hui les universités et les écoles sont détruites. Les collègues de Cisjordanie ne cessent d'interpeler la communauté scientifique internationale pour qu'elle fasse pression sur

les gouvernements. Dans les marées humaines des villes du monde en solidarité avec la Palestine, les scientifiques prennent leur part.

Un appel initié par l'ONG scientifique Breakthrough Science Society (basée en Inde) et signé par des milliers de scientifiques à travers le monde demande l'arrêt de la guerre, le rétablissement de l'électricité et de l'eau, et l'entrée libre de matériel médical pour soulager Gaza. Un autre appel qui a circulé en Italie, signé par 4 000 scientifiques, demande au gouvernement d'intervenir pour un cessez-le-feu immédiat et aux universités italiennes d'interrompre leurs coopérations avec leurs homologues israéliens impliqués dans l'occupation.

Pendant, dans l'esprit d'une coo-

pération scientifique internationale facteur de paix, qui a évité à l'humanité bien des catastrophes y compris nucléaires (cf. l'appel de Stockholm), l'interruption des coopérations institutionnelles ne signifie pas l'isolement des collègues israéliens qui luttent aussi contre leur gouvernement d'extrême-droite et pour la paix.



Dina Bacalexi

**Ensemble contre l'austérité,
pour les salaires et l'égalité**

**12/12
Bruxelles**

12 DÉCEMBRE

MANIFESTATION EUROPÉENNE

~~~~~

**Pour la hausse des salaires et l'égalité femme-homme et contre l'austérité**

~~~~~

Bruxelles, 11 h 00

cgfUGICT
EUROPE CAOTRES TOCTER
La référence scientifique



URGENCE

salaires

